AVIS PUBLIC

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération

BILAN DE LA POLITIQUE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

La commission se penchera sur le bilan 2007-2008 de la mise en œuvre de la Politique. Adoptée en 2004, cette politique poursuit trois grands objectifs : maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal, assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs existants et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes qui y sont présents et favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie.

La commission souhaite connaître le point de vue de la population sur ce bilan.

DATES le mercredi 15 avril 2009 – Présentation du bilan et période de questions
le mercredi 6 mai 2009 – Interventions du public et dépôt de mémoires

HEURE 19 h

ENDROIT Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

La commission adoptera ses recommandations en séance publique le mercredi 27 mai 2009 à 18 h.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).
La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée. Les personnes ou les groupes qui souhaitent déposer un mémoire lors de la séance du 6 mai 2009 peuvent s'inscrire 30 minutes avant la séance ou à l'avance auprès de la Direction du greffe. La documentation relative à cette étude publique est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal, QC, H2Y 1C6
514-872-3770
514-872-5655 (fax)
commissions@ville.montreal.qc.ca

DATE DE PARUTION: LE MERCREDI 1ER AVRIL 2009, LA PRESSE, THE GAZETTE